

Commission Environnement,
Développement Durable et
Transition Énergétique



19 juin 2025

Commission Environnement, Développement Durable et Transition Énergétique

19 juin 2025

Présents

Romain PAVIER
Marie-Christine GRES
Andrea MICHONNEAU
Abel MUSCAT
François-Régis VALETTE
Jean RENALIER
Christian TEICHTEIL
Alain ROYNETTE
Maurice TRONCHET
Mickaël PIAZAT
Isabelle NGUYEN DAI
Jean-Louis MALLIET
Laurent GUERLOU

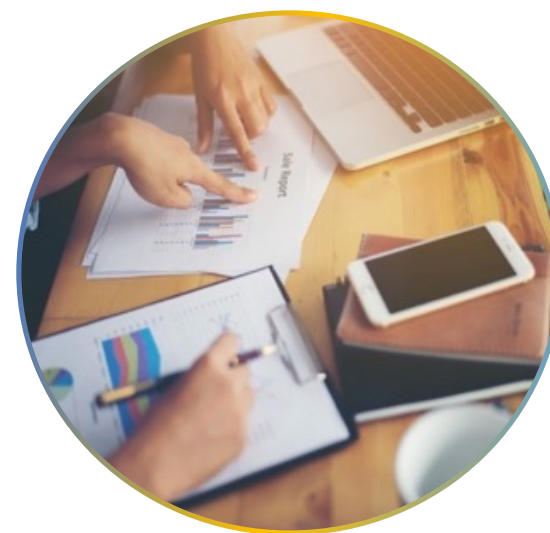
Alice MELLAC
Syvlia RENNES
Dominique LAGARDE
Claire MAYLIE

Excusés

Claire Jouany
Anne Cazin
Monique Raynaud

Ordre du jour

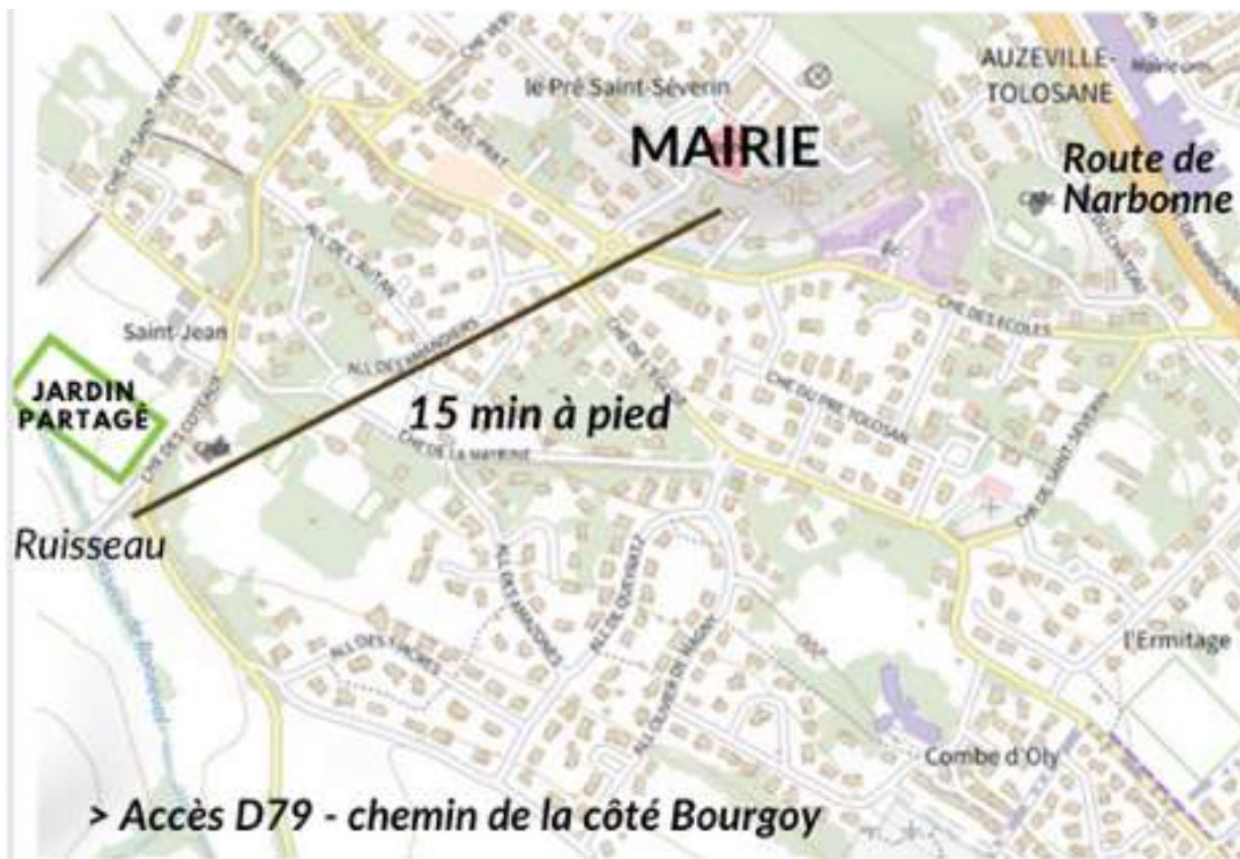
- 1. Jardins partagés** : présentation du plan final, avancement du projet et prochaines étapes.
- 2. Agri-parc d'Auzeville**
- 3. Poursuite de l'extinction de l'éclairage public avec les résidences privées**
- 4. Bilan AuzeVille en Vert 2025**
- 5. Ordures ménagères et redevance incitative**



Jardins Partagés

19 juin 2025

Localisation



Jardins Partagés

19 juin 2025

Calendrier



Fin 2023 :
lancement de
l'appel à
manifestation
d'intérêt auprès
des habitants
(questionnaire)



Juin 2024 :
lancement de la
co-construction
du projet avec
les habitants,
animée par
Partageons les
Jardins avec
l'appui des BTS
« aménagements
paysagers » du
Lycée Agricole
d'Auzeville



Mars 2025 :
dépôt du Permis
d'Aménager, avec
mi-juillet comme
date limite
d'absence de
retour



Hiver et
printemps 2025 :
préparation du
sol (semis
d'engrais verts)
par le centre
d'exploitation du
Lycée Agricole



Été 2025 :
aménagements
des réseaux et
des
cheminements
et construction
des bâtiments
(hangar lauragais
et cabanons)



Octobre 2025 :
ouverture
prévisionnelle
des jardins



2026 : animation
d'ateliers avec
Partageons les
jardins



19 juin 2025

19 juin 2025

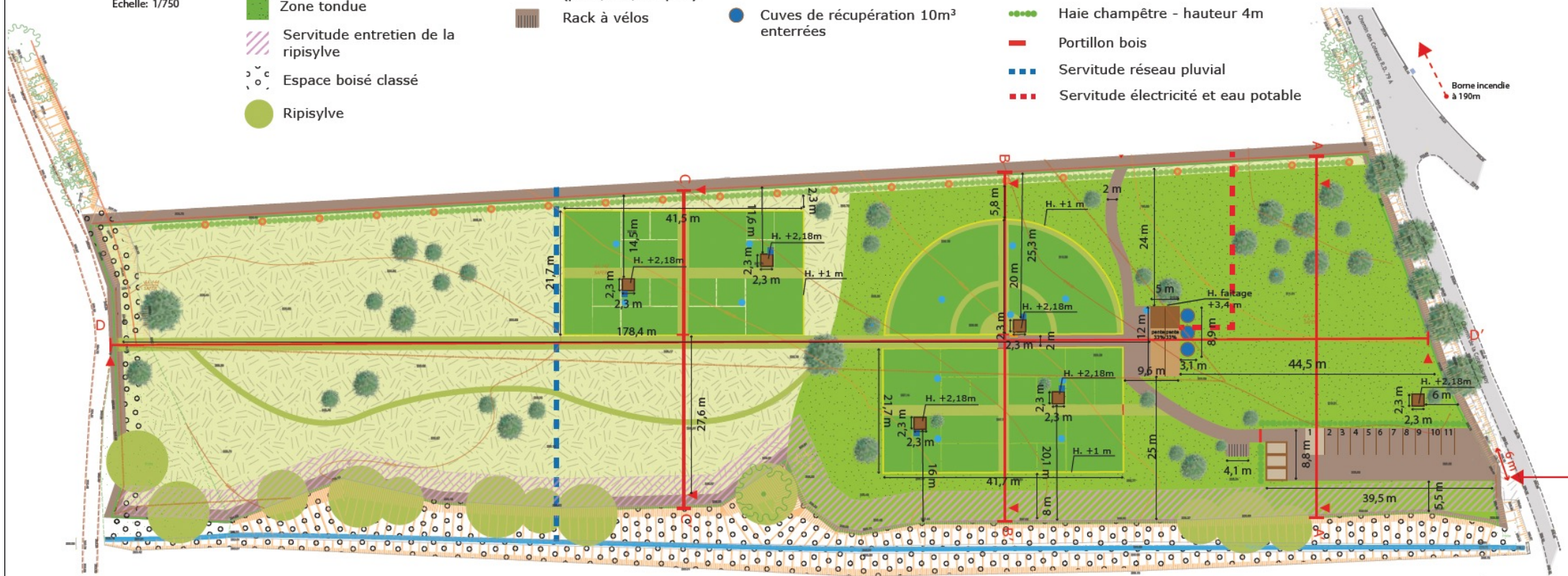
Le plan



Echelle: 1/750

LÉGENDE

- | | | | |
|---|--|--|--|
|  Allée en stabilisé |  Préau 50m² |  Cabanon 4.3 m² |  Ganivelle - hauteur 1m |
|  Prairie avec fauche jardinée |  Zone stockage (paille, BRF, compost) |  Cuve récupération eau |  Haie mixte - hauteur 6m champêtre et fruitiers |
|  Zone tondue |  Rack à vélos |  Point d'eau |  Haie champêtre - hauteur 4m |
|  Servitude entretien de la ripisylve | |  Cuves de récupération 10m³ enterrées |  Portillon bois |
|  Espace boisé classé | | |  Servitude réseau pluvial |
|  Ripisylve | | |  Servitude électricité et eau potable |



Le budget

150 000 € max, comprenant :

- achat du terrain du terrain
- accompagnement de Partageons les Jardins
- architecte et paysagiste pour le PA
- haie champêtre et fruitière (200 mètres)
- travaux d'aménagement : réseaux, terrassement, allées
- préau, cabanons, clôture, circuits d'eau, parking

La gestion de l'eau

1- Principe retenu :

- eau du puits existant +++ situé sur la parcelle des ateliers techniques
- eau de récupération de toits + (kiosque, ateliers à terme)
- eau de ville en dernier recours

2- Distribution de l'eau :

- depuis le puits vers des robinets répartis sur les parcelles
- arrosage à l'arrosoir, pas de tuyaux ni de gouttes à gouttes (trop gourmand en eau)

L'animation du jardin

1- Règlement intérieur :

- En cours de finalisation par les habitants

2- Création d'une association :

- A ce jour, près de 80 personnes sont intéressées par le projet et sont venues à au moins une réunion
- Une trentaine de membres actifs

Jardins Partagés

19 juin 2025

Venez nous rejoindre !



Ordre du jour

1. Jardins partagés : présentation du plan final, avancement du projet et prochaines étapes.
2. **Agri-parc d'Auzeville**
3. Poursuite de l'extinction de l'éclairage public avec les résidences privées
4. Bilan AuzeVille en Vert 2025
5. Ordures ménagères et redevance incitative



Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025



L'Appel à Manifestation d'Intérêt « **Préservation de l'Agriculture Périurbaine Respectueuse de l'Environnement et de la Santé** » concernant les terres agricoles à Auzeville **est bouclé !**

Les 68 ha sont tous attribués et deviennent **l'Agri-parc !**

Ce sont **8 projets** qui vont voir le jour sur le site **pour développer des grandes cultures ou du maraîchage en agroécologie, des espaces de démonstration pédagogique ou de vente directe pour rapprocher les consommateurs des producteurs .**

<https://www.sicoval.fr/mon-agglo/laction/nos-grands-projets/le-projet-alimentaire-de-territoire/le-premier-pole-dedie-a-lagriculture-durable-de-lagglomeration-toulousaine/>

Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025

Les jardins partagés



^ Production et expérimentation autour du pastel – Partenariat tripartite



Sur une **parcelle de 7,2 ha**, ce projet associe la **commune d'Auzeville-Tolosane**, **Terre de Pastel** et **le Lycée agricole d'Auzeville-Tolosane** autour du **pastel**, plante emblématique du Lauragais et cultivée depuis le Moyen-Âge pour ses qualités tinctoriales et médicinales.

Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025

^ Grange foraine et parcelles alentour – Commune d'Auzeville-Tolosane



Objectifs :

- > **Préserver et conforter le caractère agricole** de la commune.
- > **Installer des casiers** pour accueillir les produits des producteurs locaux
- > **Sensibiliser les habitants** aux richesses environnementales et agricoles du territoire
- > **Accueillir des associations** auzevilloises



Achat de la ferme pour accueillir les ateliers techniques et le chai communal



Installation des **ateliers techniques**

Accueil du **chai communal**

Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025

^ La Distillerie des Pyrénées

La Distillerie des Pyrénées est à l'origine de la marque [Bear Brothers](#). Après la construction de la distillerie sur un terrain de 5 000 m² en proximité du Canal du Midi, elle a acquis **4,9 ha pour cultiver des agrumes et des genévriers** afin de les transformer en spiritueux d'exception (gin, vodka, whisky, rhum...).



^ Pépinière fruitière – Fruitiers d'Autan

Sur une parcelle de 0,5 ha, le porteur de projet souhaite **proposer aux habitants des arbres fruitiers produits localement**, selon des pratiques respectueuses de la biosphère (respect de la biodiversité, intrants d'origine naturelle...) **et adaptés aux conditions climatiques** présentes et futures.



Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025

^ Exploitation en grandes cultures par un jeune agriculteur

6,1 ha ont été attribués à un jeune agriculteur qui cultive près de 280 ha sous bail rural sur le territoire et ne détient pas de fonciers en propriété. Le but est de **soutenir son activité** en compensant des hectares perdus en raison de la mise en place de projets agricoles alternatifs.



^ Terrains pour bail rural environnemental avec un jeune agriculteur – Sicoval

Le Sicoval va acquérir 4 parcelles (superficie totale 7 ha) afin de les proposer **en bail rural environnemental au jeune agriculteur** en grandes cultures attributaire des 6,1 ha (voir ci-dessus). Ceci afin de **sécuriser** son activité et d'**encourager sa transition** vers d'autres pratiques agricoles.

^ Compensation environnementale – Sicoval

Pour **réaliser une partie de la compensation environnementale** exigée par la mise en œuvre du **projet urbain Enova (Labège Enova)**, le Sicoval s'est porté acquéreur d'un espace de **6,5 ha** aujourd'hui non cultivé.

Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025



RÉPARTITION DES PARCELLES (AMI PAPRES)

PARCELLES ATTRIBUÉES :

- Culture agrumes et genévriers (Distillerie des Pyrénées)
- Expérimentation sur pastel (commune d'Auzeville-Tolosane)
- Grange foraine (commune d'Auzeville-Tolosane)
- Jardins partagés (commune d'Auzeville-Tolosane)
- Bâtiment Saint-Paulet (commune d'Auzeville-Tolosane)
- Pépinière fruitière (Fruitiers d'Autan)
- Grandes cultures (jeune agriculteur)
- Bail rural environnemental avec jeune agriculteur (Sicoval)
- Compensation environnementale (Sicoval)

PARCELLE À ATTRIBUER :

- Exploitation Lycée agricole (Région Occitanie)

AUTRE :

- Cultures par jeune agriculteur

Agri-parc d'Auzeville

19 juin 2025

LA SUITE de l'AMI PAPRES....

➔ volonté d'identifier des synergies entre les porteurs de projet, de faire vivre ce lieu et lui donner de la visibilité : concept d' Agri-parc

Le 26 juin prochain, aura lieu une rencontre **entre tous les porteurs de projets et propriétaires avec la création d'un « Conseil » des porteurs de projet**

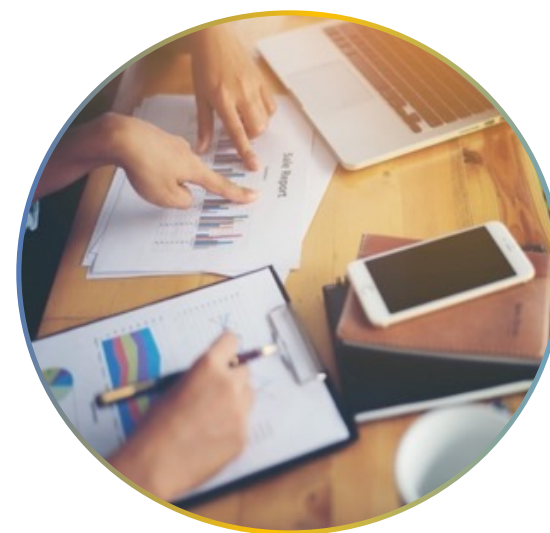
Avec pour objectif, entre autres, de travailler sur l'identité du site et lui trouver un nom.

Des idées ???

<https://www.sicoval.fr/mon-agglo/laction/nos-grands-projets/le-projet-alimentaire-de-territoire/le-premier-pole-dedie-a-lagriculture-durable-de-lagglomeration-toulousaine/>

Ordre du jour

1. Jardins partagés : présentation du plan final, avancement du projet et prochaines étapes.
2. Agri-parc d'Auzeville
- 3. Poursuite de l'extinction de l'éclairage public avec les résidences privées**
4. Bilan AuzeVille en Vert 2025
5. Ordures ménagères et redevance incitative



Poursuite de l'extinction de l'éclairage public

19 juin 2025

PROPOSITION D'ADHÉSION DES LOTISSEMENTS PRIVÉS À LA DÉMARCHE d'EXTINCTION

A date, 1 seul lotissement privé concerné : le Val d'Eole
➔ courrier qui va être envoyé :

Autres sites à prévoir :

- Macro-lot 4 d'Argento II (Belin) lorsque tous les habitants seront arrivés
- établissements d'enseignements et de recherches (INRAe, ENSAT, LEGTA)
- Opus Verde

➔ prise de contact en septembre 25 pour évaluer les possibilités

Objet : Extinction éclairage

Madame, Monsieur

Depuis 2021, la commune d'Auzeville-Tolosane a mis en place un système d'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h.

La mise en place de cette extinction, en plus d'avoir un impact économique avec la réduction des coûts liés à l'énergie, a un impact écologique majeur. En effet, la lumière artificielle des villes a des répercussions négatives sur la biodiversité animale et végétale ainsi que sur l'homme en perturbant le cycle jour/nuit.

A ce titre, le Gouvernement a renforcé l'encadrement des éclairages nocturnes et des publicités lumineuses en publiant notamment un arrêté en 2018 visant à prévenir, réduire et limiter les nuisances lumineuses.

Comme de nombreuses communes en France, Auzeville-Tolosane a également décidé de s'inscrire dans cette démarche de réduction de la pollution lumineuse. Cependant, pour que ce projet ait un impact de grande ampleur, il est nécessaire que les propriétaires de zones privées de la commune qui disposent d'un éclairage nocturne rejoignent le mouvement.

Aussi, si ce projet à la fois économique et environnemental vous intéresse, je vous invite à prendre contact avec les services de la commune afin de pouvoir y apporter votre contribution.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Maire,
D. LAGARDE

Poursuite de l'extinction de l'éclairage public

19 juin 2025

MISE EN SÉCURITÉ

Le principe retenu :

Dispositifs de visualisation des obstacles à privilégier aux systèmes d'éclairages ponctuels ou à déclenchement par mouvement

Dispositifs passifs et réfléchissants

- **Bandes ou plots rétro-réfléchissants :**
 - Collés ou cloués sur les bordures, trottoirs, ronds-points, ralentisseurs, mobilier urbain.
 - Visibles uniquement quand éclairés par les phares d'un véhicule ou une lampe
- **Peinture routière photoluminescente :**
 - Absorbe la lumière le jour et la restitue la nuit.
 - Peut être utilisée sur les bords de chaussée, passages piétons, poteaux.

Dispositifs solaires autonomes

- **Plots LED solaires encastrés dans le sol :**
 - Autonomes, s'allument automatiquement à la tombée de la nuit.
- **Bornes solaires :**
 - Plus hautes que les plots, utiles sur trottoirs ou pistes cyclables.
 - Directionnels, n'éclairent que vers le sol
- **Panneaux de signalisation à LED solaires :**
 - Pour sécuriser un passage piéton par exemple
 - Activation possible par détection (véhicule ou piéton).

Ordre du jour

1. Jardins partagés : présentation du plan final, avancement du projet et prochaines étapes.
2. Agri-parc d'Auzeville
3. Poursuite de l'extinction de l'éclairage public avec les résidences privées
4. **Bilan AuzeVille en Vert 2025**
5. Ordures ménagères et redevance incitative



Bilan AuzeVille en Vert 2025

19 juin 2025



Logo à décliner chaque année suivant la
thématique choisie

PLANÈTE GOURMANDE
Bien manger pour demain



Durée : 2 semaines avec un seul week-end pour
marquer un temps fort

<https://www.auzeville.fr/auzeville-en-vert-2025/>

Bilan AuzeVille en Vert 2025

19 juin 2025



- Grand succès des ateliers !!!
 - Lactofermentation
 - Plantation de pommes de terre
 - Fabrication de pain au levain
 - Cuisine des légumineuses
- Complet pour le repas/buffet du samedi soir, autour des légumineuses !



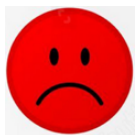
- Mise à disposition sur les ALAE de jeux de plateau autour des légumineuses prêtés par INRAE.
- Cantine : grille de menus travaillée autour de repas avec légumineuses, graines germées et plantes médicinales, avec un apport théorique auprès des enfants mené en collaboration avec les animateurs.



- Opération « Venez manger à la cantine ! » / 6€93 par personne / 10 personnes sur 48 places disponibles
- Rencontre/Conférence « Quelle agriculture pour la santé et la planète ? Pourquoi le sort de notre santé et de la planète se joue dans notre assiette ? »



- Fresque de la Souveraineté Sociale Alimentaire
- Stand de la Sécurité Sociale de l'Alimentation



- DiscoSoupe / annulée cause météo

Bilan AuzeVille en Vert 2025

19 juin 2025

RETOUR SUR EXPERIENCE 2025

Organisation

- Format : 2 semaines avec un seul week-end pour marquer un temps fort, OK !
- Période : avril, OK !
- Grand succès des ateliers
- Participation de nombreux partenaires, avec un retour très positif de leur part
- 3 réunions de préparation au préalable représentent des difficultés pour avoir tous les partenaires à chaque fois.
Proposition de travail en petits groupes une fois la thématique lancée
- S'appuyer davantage sur les associations et animateurs locaux : Foyer Rural, Triporteur ...

Coût : moins de 600€ pour 11 jours d'animations

- 440€ pour Mamou Traiteur (*15€ le repas dont 10€ aux frais du convive et 5€ pris en charge par la mairie + l'apéritif*)
- 130€ pour l'Ecole Comestible et les animations d'ateliers

Thématique 2026, des idées ???

Ordre du jour

1. Jardins partagés : présentation du plan final, avancement du projet et prochaines étapes.
2. Agri-parc d'Auzeville
3. Poursuite de l'extinction de l'éclairage public avec les résidences privées
4. Bilan AuzeVille en Vert 2025
5. **Ordures ménagères et redevance incitative**



Ordures ménagères et redevance incitative

19 juin 2025

Courrier du Sicoval reçu en janvier 25: Instauration du forfait majoré

Madame, Monsieur,

Le Sicoval souhaite attirer votre attention sur une nouvelle mesure qui est mise en œuvre depuis le 1er janvier 2025.

Environ 10 % des foyers, disposant de bacs individuels ou rattachés à des colonnes enterrées, n'effectuent aucun dépôt ni levée au cours de l'année. Dans un souci d'équité et de participation de tous au financement du service public de gestion des déchets, le Sicoval instaure un forfait majoré pour ces usagers.

Quel est le montant de ce forfait ?

Les montants annuels du forfait majoré sont les suivants :

- 115,44€ pour les usagers disposant de bacs
- 76,96€ pour les usagers rattachés à des colonnes enterrées

Ces montants seront proratisés et viendront en complément de la redevance Déchets semestrielle. Un courrier vous sera envoyé afin de signaler l'absence de dépôt/levée et vous demander de justifier votre situation.

➔ pour les foyers qui ne font aucune levée dans l'année

Ordures ménagères et redevance incitative

19 juin 2025

Courrier du Sicoval reçu en janvier 25: Instauration du forfait majoré

Quels sont les exceptions à l'application du forfait ?

Il existe certains motifs légitimes qui peuvent justifier une absence de dépôt ou levée pendant toute ou une partie de l'année : hospitalisations, déplacements professionnels ou voyages, logements vacants...

Pour chaque motif, les justificatifs suivants sont acceptés :

- Certificat d'hospitalisation pour les périodes concernées
- Billet de train ou d'avion pour les déplacements professionnels ou les voyages
- Acte notarié, avis de décès, documents relatifs à une succession pour les logements vacants

Les attestations sur l'honneur ne seront pas prises en compte comme justificatifs.

Qu'en est-il pour les foyers « 0 déchet » ?

Pour les usagers se déclarant « 0 déchet », une rencontre avec le Sicoval pourra être organisée pour confirmer les pratiques de gestion des déchets et vérifier leur conformité.

Nous vous invitons à prendre connaissance de cette mesure et nous transmettre les justificatifs nécessaires si vous êtes concerné(e) par l'une des situations mentionnées ci-dessus.

➔ Sauf exceptions et foyers « 0 déchets », sur justificatifs

Courrier du Sicoval reçu en janvier 25: Instauration du forfait majoré

En complément :

Une [expérimentation de la collecte des bacs gris tous les 15 jours](#) a été lancée dans certaines communes, ciblées par le Sicoval (/ un échantillonnage des différentes typologies de communes et la facilité d'adaptation des tournées de collectes bimensuelles) / Auzeville n'en fait pas partie

Pour les [foyers Zéro déchets](#) : ce sont les services du Sicoval qui ont envoyé un courrier aux foyers qui n'utilisaient pas la poubelle grise proposant un RDV au domicile des personnes ciblées. Les agents du Sicoval ont pu constaté (ou non) la réalité du Zéro déchets.

Merci de votre participation !

